



Association Belge Francophone de Taekwondo – ASBL

PROCURATION

Remarque

Ce document doit impérativement parvenir au secrétariat de la fédération pour le **mercredi 22/03/2023** à minuit au plus tard :

- par email à l'adresse secretariat@abft.be
ou
- par courrier postal (Secrétariat ABFT – Rue Victor Allard, 88/4 à 1180 Uccle)

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Les soussignés :

M (Président) et

M (Secrétaire)

du club : N°

donnent procuration à M

du club de pour représenter le club

lors de **l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ABFT du 26 mars 2023.**

Le Président.
Date & signature.

Le Secrétaire.
Date & signature.